



Pays d'art et d'histoire
du Perche Sarthois

laissez-vous **conter**
Torcé-en-Vallée
Parcours-découverte



Introduction géographique et historique

La commune sarthoise de Torcé-en-Vallée, située dans le Pays du Perche Sarthois, à 22 km au nord-est du Mans, est l'une des quinze formant la communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois.

Présentation générale

Le nom actuel de Torcé-en-Vallée a remplacé définitivement en 1919 les appellations anciennes de Torcé et Notre-Dame-de-Torcé. La commune occupe un territoire de 16,86 km². Elle est arrosée par la Vive Parence qui prend sa source au sud-ouest de la forêt de Bonnétable et coule sur près de 25 km avant d'affluer dans l'Huisne à Yvré-l'Évêque. La géologie locale est dominée par les sables et le grès du Cénomani datant d'entre 92 et 96 millions d'années (ère secondaire, période du Crétacé). Toutefois les vallées de la Vive

Parence et du ruisseau du Moulin aux Moines présentent des dépôts alluvionnaires plus récents. En dehors de quelques buttes généralement couvertes de bois comme celles du Pavé, du Haut-Moulin, de La Brulonnière, et du Grand Bauray, le reste de la commune présente un relief moyen de 85 mètres d'altitude. En 2015, la commune compte 1 345 habitants soit 561 de plus qu'en 1990. Cette croissance soudaine intervient après une longue période d'exode rural

amorcée dès le second quart du XIX^e siècle. En effet, après avoir atteint son maximum de population en 1831 avec 1 701 habitants, Torcé, à l'image de la plupart des communes rurales, connaît ensuite un long déclin. Cependant, située à mi-chemin des bassins d'emploi du Mans et de La Ferté-Bernard, la commune est désormais convoitée par les citadins qui s'installent le plus souvent dans des zones pavillonnaires développées à la périphérie du bourg ancien. Cette évolution démographique s'accompagne d'une transformation des activités locales. L'agriculture

fut l'activité dominante jusqu'au XX^e siècle mais le nombre d'exploitations n'a cessé de se réduire depuis les années 1950. Encore au nombre de 180 en 1953, il en restait une trentaine à la fin des années 1970 et seulement 13 en 2015. Ces dernières, traditionnellement orientées vers la polyculture et l'élevage, se sont agrandies. Aujourd'hui, Torcé est une commune résidentielle où se développent les services à la population, à l'image du nouveau groupe scolaire achevé fin 2013.

Développement du peuplement et voies de communication

Attestée dès le néolithique par la présence du dolmen (vers - 4000), l'occupation humaine de Torcé fut probablement intermittente à cette époque. Le peuplement dans le secteur de Torcé fut facilité au cours des premiers siècles de notre ère grâce à l'existence de la voie gallo-romaine Le Mans-Vieux (près d'Evreux). Le tracé de cette voie, aujourd'hui confondu avec le chemin dit de la Huchette sur la portion située entre La Picaudière et Le Petit Chesnay, marque encore la limite entre les communes de

Torcé-en-Vallée et Beaufay. C'est d'ailleurs à proximité de cette voie, dans le champ des Trois Barreaux dépendant de La Blanchardière, qu'un carrier mit au jour, en 1874, un trésor monétaire constitué de plus de 8000 monnaies de bronze du III^e siècle réparties dans deux vases de terre cuite. Aussi, si Torcé n'est mentionné qu'au XI^e siècle, son peuplement est probablement antérieur. D'ailleurs, le village voisin de Beaufay est mentionné comme Vicus publicus, sorte de petite agglomération à vocation

administrative et économique, dès 796. Au Moyen Age, cet axe routier fut complété par un nouveau chemin parallèle situé plus à l'est. Connu sous l'appellation de chemin Mansais, il reliait Paris au Mans par Bellême et Bonnétable. Ce grand chemin devint la première route royale traversant le Maine au XVIII^e siècle, mais il perdit ensuite son importance avec la création de la route royale ouverte par La Ferté-Bernard à partir des années 1772. Le réseau de chemins secondaires, établi anciennement et amélioré au XIX^e



Vue aérienne du bourg dans les années 1950.



Vue Sud-Est du bourg. Le nouveau groupe scolaire forme la limite avec l'espace agricole.



L'ancienne gare de tramway, en fonctionnement jusqu'en 1947.



Groupe scolaire Marie-Pape Carpentier.



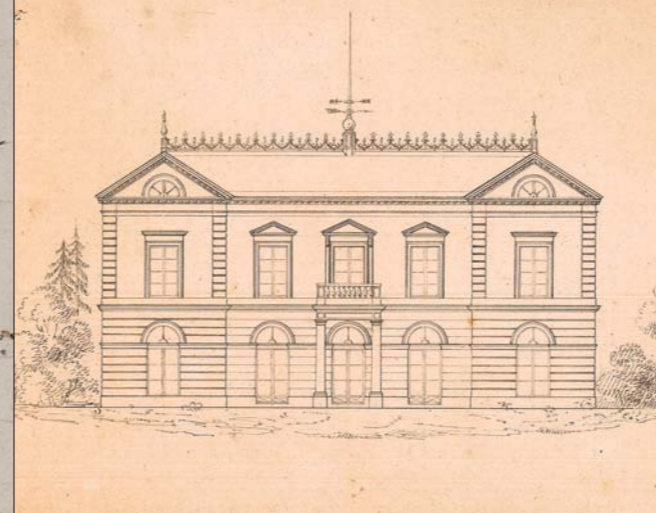
Extrait cadastral des Aulnays, 1836.



Le château des Aulnays au début du XX^e siècle.



Pontigny, extrait du plan de la route du Mans à Mortagne, 1747.



Le Chesnay : élévation du château par Charles Lemaire, architecte, 1840.



2. TORCÉ (Sarthe) - Château du Chesnay

Vue du château du Chesnay et de ses dépendances au début du XX^e siècle.

siècle, forme encore une grande partie du réseau viarie actuel. Il fut complété momentanément par la desserte ferroviaire de la ligne des tramways de la Sarthe, reliant Le Mans à La Ferté-Bernard via la bifurcation de la Détourbe (commune de Bonnétable). Cette ligne, ouverte en 1897, facilita les déplacements des habitants vers Bonnétable, d'où ils pouvaient emprunter la ligne secondaire Mamers-Saint-Calais, ou vers Le Mans, nœud ferroviaire national. Déficitaire et déjà concurrencée par l'automobile, elle ferma en 1947. Si Torcé ne

conserve rien d'autre qu'une rue de La Gare qui en signale l'implantation, il est encore possible d'apprécier la qualité des ouvrages d'art de cette ligne conçue par l'ingénieur Louis-Harel de La Noë, sur la commune voisine de Savigné-l'Évêque, où subsiste notamment un viaduc au bord de la route du Mans.

Structuration du cadre de vie et mise en valeur des terroirs

Les premières mentions de Torcé sous la forme Torciaco apparaissent vers 1080 dans le cartulaire de l'abbaye de Marmoutier, à l'occasion de la

fondation du prieuré. Dès cette époque le territoire de Torcé semblait organisé en domaines agricoles aux mains de différents personnages, dont certains sont cités régulièrement dans les transactions seigneuriales. Ainsi dès le XI^e siècle, Gilduin de Courparent était témoin de la fondation du prieuré. Aux siècles suivants d'autres noms apparaissent associés à des fiefs basés sur des lieux qui existent encore souvent de nos jours, à l'image de l'Ile (Fleuret) dès le XII^e siècle, de Touque en 1241 ou d'Alneris (Les Aulnays) en

1279. Très tôt, ces détenteurs de domaines ont profité de la Vive Parence pour établir des moulins, source de pouvoir et de revenus. Ainsi le seigneur de Fleuret construisit le moulin de Charruel (Cherruau) au tournant des XII^e et XIII^e siècles. Apparaissent ensuite dans les sources les moulins de Pualliarcs (Paillard) en 1284, les moulins et étangs de Beauroy (Beauray) en 1458 et de Rousay (Rose) en 1509. Au Moyen Age, les terres étaient occupées par des bois (les Essarts), des landes (Bois-Olivier), des champs cultivés en céréales et en vignes mais aussi par des prairies naturelles aux

abords des cours d'eau, propices au développement de l'élevage. A propos de ces dernières, la distinction faite entre l'usage de la première herbe et du regain dès 1281 annonce peut-être déjà le système de gestion complexe des prairies dites communes, répandues dans l'est de la Sarthe jusqu'au XX^e siècle. Cette occupation des terres, concédées progressivement par les détenteurs des domaines seigneuriaux à la paysannerie, resta de mise jusqu'au XIX^e siècle. Seules les landes et les

vignes diminuèrent dans la seconde moitié du XIX^e siècle avant de disparaître totalement au début du XX^e siècle.

La seigneurie de paroisse de Torcé relevait en partie des domaines de Montfort et de Bonnétable et était rattachée à la seigneurie des Aulnays. Cette dernière appartenait en 1279 à Jean Taschel, au XVI^e siècle aux familles Rochefort, Dyerreau puis Boisnay, laquelle détenait également Courparent et Fleuret, puis aux familles de Sallaines et de Thieslin dans le premier tiers du XVII^e siècle. La propriété fut acquise par le couvent de la Visitation du

Mans vers 1679. Le site des Aulnays, composé aujourd'hui d'un logis seigneurial, d'un moulin et d'une ferme, conserve d'importantes douves remontant probablement au Moyen Age, mais le logis date de la limite des XVI^e et XVII^e siècles. A l'Epoque Moderne, d'autres propriétés comme Pontigny, la Brulonnière ou le Chesnay se distinguent, elles sont le plus souvent aux mains de bourgeois du Mans ou de Bonnétable. Ainsi, Pontigny était un fief détenu par François Gervais

Levasseur, écuyer, gouverneur de la ville et du château de Bonnétable. Le site fut ensuite converti en ferme et le logis transformé en grange. Le Chesnay était la propriété, en 1630, de Noël Péan, docteur en médecine au Mans. Simple métairie à la fin du XVIII^e siècle, il devint, avant 1809, la propriété de Nicolas Alexandre René Chéron, régisseur du domaine du château de Bonnétable de 1784 à 1813. Sa descendante Pauline Simon, épouse Lambert, entreprit la construction du château actuel sur les plans de l'architecte manceau Charles Lemaire en 1840.

Parcours-découverte au cœur du village

En partant de la place de l'église, découvrez quelques lieux témoins de l'histoire de Torcé.

Le bourg de Torcé-en-Vallée s'étire sur un axe nord-est / sud-est ; il s'est formé peu à peu à partir de trois pôles agglomérés autour de carrefours de communication.

1 La place de l'église et 4 l'ancien cimetière

Située au carrefour de trois routes aboutissant au prieuré et à l'église Notre-Dame, la place de l'église est très réduite. Jusqu'au XIX^e siècle, elle se limitait au parvis de l'église. L'espace au sud et à l'est de l'édifice était dévolu au cimetière. Il existait sous l'Ancien Régime, route de

Bonnétable au lieu-dit Saint-Roch, un autre cimetière associé à une chapelle éponyme. Fondé à une date inconnue à l'écart de l'agglomération, ce cimetière, dédié au saint protecteur de la peste, était probablement le lieu d'inhumation des personnes atteintes de maladies contagieuses. Il ne reste rien de la chapelle, vendue en tant que bien national en 1792 à un marchand de Torcé. Le cimetière jouxtant l'église fut quant à lui modifié en 1774 pour dégager l'accès à la cour du prieuré, puis remplacé, conformément aux préoccupations hygiénistes de l'époque, par le cimetière actuel route de Bonnétable après l'achat du

terrain actuel par la commune en 1846. Les deux bâtiments emblématiques de la place sont l'église et l'ancien prieuré.

2 Le prieuré Notre-Dame (n° 2 place de l'église)

Sous l'impulsion de l'Eglise, au XI^e siècle, un vaste mouvement de donation en faveur de communautés religieuses se développa. Cette générosité soudaine des seigneurs laïcs, qui consista souvent à restituer des biens d'Eglise appropriés par leurs ancêtres, fut motivée par la préoccupation du salut de

leur âme. Quoiqu'il en soit, ce phénomène contribua à fonder nombre d'abbayes et prieurés. C'est ainsi qu'un seigneur local, Albéric, donna à la fin du XI^e siècle à l'abbaye tourangelle de Marmoutier, les églises, le cimetière, les dîmes de Torcé ainsi qu'une pièce de terre. Cette donation, dont furent témoins Guy de Courvalain (La Chapelle-Saint-Rémy) et Gilduin de Courparent (Torcé), fut confirmée par Rotrou de Montfort, seigneur suzerain du donateur, et abondée par d'autres seigneurs locaux. Ainsi, les moines s'établirent à proximité de l'église Notre-Dame mais le prieuré resta un établissement modeste

comptant quelques moines tout au plus dès ses débuts. Il fut d'ailleurs momentanément rattaché au prieuré de Vivoin en 1241. Il fut ensuite placé sous le régime de la commende. Cette pratique consista à attribuer les revenus du monastère à un religieux qui les percevait personnellement et qui ne prenait guère la peine de se déplacer au prieuré, dont la gestion était confiée à un fermier général. L'un des prieurs les plus célèbres fut Louis de Lavergne de Tressan qui termina sa vie comme archevêque de Rouen en 1733

et fut également abbé commendataire de l'abbaye de l'Epaule. Ainsi, à la fin de l'Ancien Régime le prieuré était géré comme un simple bien temporel, affermé au plus offrant. Une annonce des *Affiches du Mans*, en 1778 en donne la description à la rubrique des terres à louer. Le prieuré se composait alors de la maison priorale située dans le bourg, d'une métairie, plusieurs jardins, 55 à 56 journaux de terre labourable, 22 hommées de pré et 4 quartiers de vigne. Cette description coïncide avec les biens du prieuré vendus comme biens nationaux en 1791 en deux lots : le prieuré et son domaine, attribué au vicaire

de Torcé pour 16 200 livres et la métairie des Pâtis, attribuée à un marchand de Bonnétable pour 18 700 livres. Vraisemblablement reconstruit au XVI^e siècle, le prieuré consistait encore en 1898 en deux habitations situées au nord de l'église : le logis prioral avec cave dessous, le logis du fermier accolé au premier et dans la cour séparant le prieuré de l'église, la grange dîmière, détruite avant 1836. Propriété de l'abbé Locht au XIX^e siècle, le prieuré fut loué par la commune pour servir d'école de garçons de 1848 à



Extrait cadastral du bourg de Torcé-en-Vallée, 1836.



Site du prieuré de Torcé, ancienne fromagerie au début du XX^e siècle.



Place de l'église Notre-Dame, un jour de pèlerinage.



Vue aérienne du bourg dans les années 1950. A gauche de l'église, l'ancien prieuré.



Façade occidentale de l'église.



Portail roman, rez-de-chaussée de la tour-clocher.



Carte postale éditée à l'occasion de la bénédiction de deux nouvelles cloches en 1923.



Eglise Notre-Dame. Extrait de Froger (L.), *La paroisse et l'église de Notre-Dame de Torcé*, Mamers, 1898.



Vierge en plomb, XVI^e siècle, visible au faitage du chœur de l'église (cliché collection privée).



Vue ancienne de l'église : au chevet, l'espace de l'ancien cimetière est loué par la commune à un artisan qui y entrepose son bois.

1864. Cette maison fut reconstruite vers 1900 telle qu'on peut encore la voir aujourd'hui. Elle abrita dans la première moitié du XX^e siècle une laiterie-fromagerie fabriquant



un camembert sous l'appellation Notre-Dame de Torcé.

3 L'église Notre-Dame

Elle est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 7 janvier 2003.

Dédiée à la Vierge, l'église de Torcé - *ecclesia de Torciaco* - est mentionnée vers 1080. Dès le Moyen Age, l'église fit l'objet

d'une dévotion particulière à la Vierge, qui donna lieu à un pèlerinage attesté dès 1391. Ainsi, dans le passé, les pèlerins affluaient à Torcé, surtout le 2 juillet, jour de la Visitation et le 8 septembre, date de la Nativité de la Vierge. Actuellement, seul le pèlerinage du 2 juillet appelé localement la "Juillette" est encore célébré.

Evolutions architecturales de l'édifice

De l'église en pierre de l'époque romane, il n'existe plus aujourd'hui que le portail couvert d'un arc en plein cintre souligné d'une double archivolt, visible au rez-de-chaussée de la tour.

La construction de la tour débuta peut-être dès le XIII^e siècle et fut réalisée en plusieurs étapes. La nef, de 8,50 m de longueur, et le chœur primitifs ont disparu suite aux agrandissements réalisés à partir du début du XVI^e siècle.

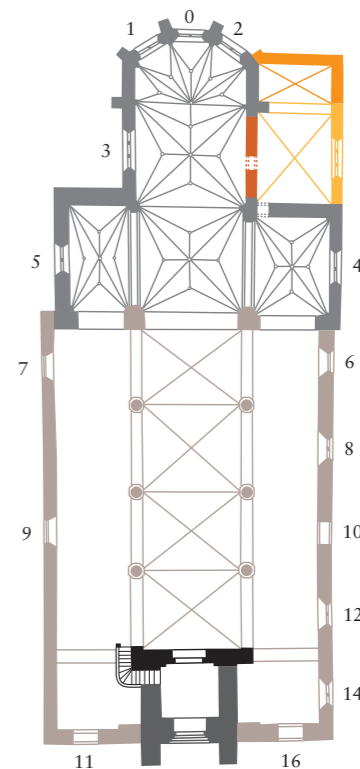
Le chœur à deux travées terminé par une abside à trois pans et les deux chapelles formant transept ouvrant sur la première travée datent des premières années du XVI^e siècle : la chapelle nord fut construite vers 1514 sur un terrain du prieuré, et les travaux du chœur semblent achevés avant 1531. Au XVI^e

siècle également, la nef fut augmentée de deux bas-côtés, peut-être en plusieurs campagnes de travaux. Le bas-côté sud est remarquable par sa toiture composée de toits à croupes perpendiculaires à l'axe de la nef, simulant autant de chapelles. Son élévation, défendue par des fenêtres de tir et les imposantes grilles fermant ses fenêtres témoignent du climat d'insécurité dans la région pendant les guerres de Religion.

Au XVII^e siècle, le chœur fut flanqué au sud d'une nouvelle chapelle puis au siècle suivant d'une sacristie, en complément de celle située derrière le retable du maître-autel.

En 1874, une porte donnant sur le parvis fut ouverte à l'ouest de chacun des bas-côtés et la porte couverte en plein cintre du bas-côté sud, qui donnait sur le cimetière, fut bouchée. L'église comprend deux flèches en charpente et un clocheton situé au-dessus de la première travée du bas-côté sud. La plus petite flèche, au-dessus de la première travée du chœur, daterait du XVI^e siècle, et aurait abrité la cloche du prieur. La flèche principale, au-dessus de la tour, renfermait les cloches de la paroisse. Deux nouvelles cloches ont été bénies en 1923.

En plus de la Duchesse de Doudeauville, propriétaire du château de Bonnétable, elles ont pour parrain et marraine les bienfaiteurs de la paroisse, Mme Narbonne, propriétaire du Godet, et Gaston Bonnelly capitaine en retraite, chevalier du Saint-Sépulcre et auteur de plusieurs récits de voyages inspirés de ses campagnes militaires en Orient. L'édifice était orné à l'extérieur de statues de la Vierge, dont deux subsistent aujourd'hui. La plus ancienne est une rarissime statue en plomb du XVI^e siècle, placée en guise d'épi de faitage à la jonction de la couverture du chœur. A l'opposé, dans la



EGLISE NOTRE-DAME
Plan et chronologie relative

- Fin XI^e - XII^e s.
- XIII^e - XIV^e s.
- XVI^e s.- avant 1531
- XVI^e s.
- XVII^e s.
- XVIII^e s.
- XIX^e s.

Numérotation des baies (0)



Chœur de l'église.



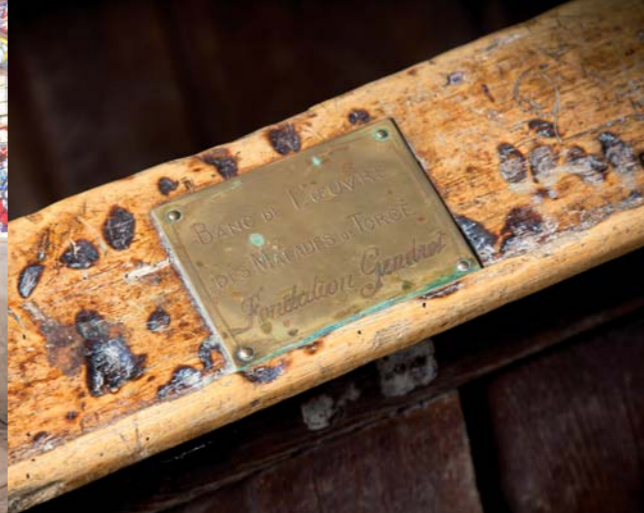
Haut-relief de la Dormition de la Vierge, 1531, autel du chœur.



La tribune et l'orgue, fin XVI^e siècle.



Maître-autel, 1863.



Banc de la famille Gendrot dans l'église.



Retable latéral sud, 1638.

niche au-dessus du portail, la Vierge à l'Enfant en terre cuite du XVI^e siècle, fragilisée par le temps, a été remplacée en 2012 par une statue réalisée par la céramiste Lucie Becuwe.

Dispositions intérieures

A l'intérieur, le chœur est couvert de voûtes d'ogives à liernes et tiercerons ornées de clés sculptées. Ce type de voûtement, très en vogue à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, est rarement mis en œuvre dans les paroisses rurales en raison de sa complexité et de son coût. Les églises de Préval, Nogent-le-Bernard ou

Courgenard en montrent d'autres exemples. La nef est séparée des bas-côtés par six colonnes. L'ensemble était jusqu'au XIX^e siècle couvert d'un lambris sous charpente, remplacé par une voûte en brique enduite au plâtre en 1850, sous la direction de l'abbé Tournesac, inspecteur des Monuments Historiques, afin d'harmoniser la nef avec le chœur conformément au goût de l'époque. En 1854, la chapelle du XVII^e siècle fut transformée pour créer une véritable sacristie. Cette phase de travaux permit de réaménager totalement le chœur et d'intervenir sur les vitraux.

Le mobilier

Parmi les éléments les plus exceptionnels de l'église Notre-Dame figure l'orgue de la fin du XVI^e siècle, mobilier rare dans les églises rurales. En Sarthe, seules la cathédrale du Mans, l'église Notre-Dame-des-Marais à la Ferté-Bernard et celle de Torcé conservent des orgues de cette époque. Installé sur une tribune contemporaine de l'orgue au revers du portail, il comprend deux buffets superposés, décorés de bas-reliefs de style Renaissance.

Sa présence ne s'explique à Torcé que par la réputation de l'édifice liée au pèlerinage marial, et la présence d'écus autrefois armoriés sur la tribune laisse supposer qu'il fut financé par un donateur privé. L'instrument n'est plus utilisable en l'état et nécessite une importante restauration. Jusqu'aux années 1850, l'église de Torcé disposait d'un retable de la Renaissance, orné de deux statues de la Vierge et de deux reliefs. L'un, représentant l'Assomption de Marie, a été détruit; ceux qui l'ont vu affirment qu'il était sans valeur. L'autre représentait la Dormition de la Vierge.

Démantelé pour réaménager le chœur, il subsiste de ce retable le haut-relief de la Dormition de la Vierge, daté de 1531, placé sous le maître-autel actuel. La Dormition de la Vierge de Torcé est un rare témoin des retables du XVI^e siècle conservés dans les églises rurales. Ce haut-relief est d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'un sujet iconographique, tiré de La Légende Dorée rédigée par Jacques de Voragine au XIII^e siècle, rarement sculpté à la Renaissance.

L'une des Vierge à l'Enfant de l'ancien retable a été installée contre le pilier du bas-côté sud. Datée de la fin du XVI^e siècle, elle s'inspire de la Vierge à l'Enfant de Germain Pilon conservée à l'église de la Couture au Mans. La seconde a été déplacée près du pont, rue Notre-Dame. L'autel actuel, mis en place en 1863, est surmonté par un décor architecturé néo-gothique renfermant cinq statuette de saints et, sous un dais central, une statue de la Vierge à l'Enfant en terre cuite du XVI^e siècle. Les deux autels secondaires, refaits au XVIII^e siècle, conservent des retables

en bois peints encadrés de colonnes torsées, mis en place en 1638. Le retable sud, dédié à saint Joseph est surmonté d'un groupe sculpté en terre cuite contemporain, figurant saint Joseph et Jésus. De part et d'autre, deux ensembles en terre cuite du XVII^e siècle figurent le Miracle de saint Julien et une Education de la Vierge. En revanche, le tableau central représentant la mort de Joseph et le tabernacle datent du XIX^e siècle. Le retable nord, avec

tabernacle et statue de saint Jean-Baptiste en terre cuite, fut orné au XVIII^e siècle d'un tableau illustrant la scène de saint Charles Borromée donnant la confession aux pestiférés de Milan. Dans le bas-côté sud, le groupe sculpté en pierre figure la Charité de saint Martin, daté de la limite des XV^e et XVI^e siècles. Il proviendrait de la chapelle du prieuré de Saint-Célerin, dépendant comme celui de Torcé de l'abbaye de Marmoutier, détruite au début des années 1830. Ce thème, peu représenté dans les églises sarthoises, compte deux autres



Calvaire en terre cuite polychrome, XVI^e siècle, mur du bas-côté Nord.

représentations dans le Perche Sarthois, à Vancé et Lamnay. Le calvaire, composé d'un Christ en croix entouré de la Vierge et de saint Jean, est remarquable par le choix de son traitement en terre cuite. Spécialité mancelle du XVI^e à la fin du XVII^e siècle qui fit la réputation de plusieurs générations de sculpteurs, la terre cuite fut rarement utilisée pour réaliser les sculptures des poutres de gloire, en raison du poids qu'elle génère. Les sculptures de ce calvaire avaient d'ailleurs été déplacées dans la

sacristie au moment des travaux du XIX^e siècle jusqu'à sa restauration en 2012, après laquelle elles furent installées à l'emplacement actuel. Au XIX^e siècle, comme aux siècles passés, l'église fut l'objet de dons divers qui enrichirent l'édifice, ainsi plusieurs statues furent offertes par des religieux ou des laïcs.

Les vitraux

Mis à part l'écu armorié du XIV^e siècle figurant dans le tympan de la baie 5, les vitraux les plus anciens datent des premières années du XVI^e siècle. En particulier, la reconstruction du chœur fut l'occasion de mettre en place un ensemble de



Vitrail de la Crucifixion, 1520 (baie 9).

verrières consacrées à l'iconographie mariale : l'Annonciation dans la baie d'axe (baie 0), l'Adoration des mages à gauche (baie 1), la Vierge à l'Enfant à droite (baie 2), l'Assomption (baie 3) et la Crucifixion placée à l'origine dans la baie sud du chœur. Seules les verrières de la Vierge à l'Enfant et de la Crucifixion sont conservées, la première à son emplacement originel, la seconde déplacée à deux reprises, d'abord de la baie du mur sud du chœur à la fenêtre de la chapelle du XVII^e siècle, puis de celle-ci à son



Détail de Marie-Madeleine dessiné par Ferdinand Hucher. Extrait de Froger (L.), *La paroisse et l'église de Notre-Dame de Torcé, Mamers, 1898.*

emplacement actuel (baie 3) lors de la transformation de cette chapelle en sacristie. Suite aux travaux de réaménagement du chœur au XIX^e siècle, les deux premières verrières furent refaites sur le même thème (remplacement de l'Adoration des mages par l'Adoration des Bergers) en conservant les tympanes anciens, et l'Assomption fut détruite. Malgré les destructions, restaurations et créations du XIX^e siècle, il semble que les interventions au cours de ce siècle se soient attachées à conserver ce qui pouvait l'être des vitraux du XVI^e siècle.



Vitrail de saint Louis et la Vierge, détail des donateurs, XVI^e siècle (baie 2).

Nous n'avons pas d'information relative à la vitrerie ancienne des baies des bas-côtés, aujourd'hui détruite. Seule, la baie 8, dans le bas-côté sud, conserve les principaux éléments d'une Visitation et différents panneaux du XVI^e siècle provenant de verrières disparues. Les vitraux portent les armoiries ou les représentations des donateurs laïcs ou ecclésiastiques qui les ont financés : armoiries de François d'Harcourt, seigneur de Bonnétable et de sa femme

Anne de Saint-Germain pour la baie d'axe, représentation de leur fille Jeanne d'Harcourt dans la verrière de la Crucifixion, dans laquelle a également été replacé le portrait du frère André Rapicault, prieur de Torcé entre 1550 et 1583, représentation de Loys Pillet, chatelain de Bonnétable, de sa femme Marie Juglet et de leurs six enfants dans la baie 2, associée aux armoiries de la famille de Vabres de Castelnaud. Les auteurs de vitraux anciens sont souvent difficiles à déterminer, mais à Torcé, nous disposons pour la verrière de la Crucifixion d'un marché passé



Verrière de la Vierge à l'Enfant, par Julien Chappée, première moitié du XX^e siècle (baie 9).

en 1520 entre Charles de Coesme, seigneur de Lucé et de Bonnétable et Jean Mauclerc, vitrier au Mans. La verrière représentant Saint-Louis et la Vierge est attribuée au même artisan.

La restauration de l'église au XIX^e siècle sous la direction de l'abbé Tournesac inclut la réalisation de nouveaux vitraux. Si l'iconographie de la Vierge reste le sujet principal, elle est complétée dans la



Vitrail de saint Jacques et la Vierge, par Antoine Lusson, 1860 (baie 5).

tradition du XIX^e siècle par des représentations de saints. Leur fabrication fut confiée à plusieurs maîtres-verriers, d'où l'absence d'unité de style. Les nouveaux vitraux du chœur et de ses chapelles furent exécutés par l'atelier de Léopold Lobin de Tours (baie 4, verrière de la Vierge de Douleur et saint Joseph, 1859) et par le maître-verrier manseau puis parisien Antoine Lusson (baie 5, verrière de saint Jacques et la Vierge, 1860), puis par ce dernier associé à son successeur Lefebvre (baie 0, Annonciation, 1871 et baie 1, Adoration des Mages, 1876).



Ancienne auberge "Au soleil d'or" et rue Notre-Dame.



La poste construite en 1906.



L'ancien monument aux morts.



Bourg de Torcé, extrait du plan de la route du Mans à Mortagne, 1747.



Ancien presbytère, place de la Mairie.

Dans la nef, les vitraux de la première moitié du XX^e siècle sont l'oeuvre du maître-verrier mançais Albert Echivard (baie 6, Apparition de la Vierge à sainte Bernadette) et de l'artiste et érudit Julien Chappée (Baie 7, Visitation et baie 9, Vierge à l'Enfant). Fidèle à la tradition des siècles passés, ces trois verrières ont été offertes par un notable originaire de Torcé, Gaston Bonnery. Les représentations de saints figurant dans les baies 10, 11, 12, 14, 16 ne sont pas signées mais sont également attribuées à Julien Chappée.

Ainsi, l'église de Torcé a connu une évolution architecturale assez caractéristique des églises rurales du Haut-Maine, pour la plupart agrandies ou reconstruites dans la période florissante qui succède à la guerre de Cent-Ans. La création de bas-côtés et de chapelles associés ou non à un nouveau chœur à chevet polygonal est alors fréquente : les églises de Montmirail, Tuffé, Nogent-le-Bernard, Saint-Aubin-des-Coudrais en sont d'autres exemples. Cette évolution a fait de l'église Notre-Dame un édifice composite à l'allure massive et peu homogène. A Torcé, l'ampleur des travaux

réalisés au début du XVI^e siècle se justifie peut-être par la fréquentation de l'église dans laquelle la dévotion à la Vierge attire de nombreux paroissiens extérieurs. Plus encore, l'importance et la qualité du mobilier s'expliquent par la ferveur religieuse des pèlerins dont la générosité permit au fil du temps d'enrichir l'édifice d'un mobilier de qualité.

5 Commerces et urbanisation autour de l'église : l'exemple de l'auberge de Mimi Pinson

Aux abords de la place, se distinguent encore plusieurs maisons à étage. Demeures de

notables remontant à l'Époque Moderne pour la plupart, elles abritaient jusqu'au milieu du XX^e siècle différents commerces et auberges. Parmi ces dernières, celle formant l'angle de la place et de la rue Notre-Dame (n°2 rue Notre-Dame et 8 place de l'Église) est restée la plus célèbre. Cette maison fut nommée successivement Le Soleil d'Or, Les Trois Mousquetaires, Mimi Pinson. Cette dernière appellation est encore lisible sur l'enseigne. Propriété de britanniques pendant une grande partie du

XX^e siècle, cette auberge offrait une hôtellerie renommée où logeaient régulièrement, dans les années 1960, notables et écuries automobiles au moment des 24 Heures du Mans. Au XIX^e siècle, l'espace laissé vacant par le cimetière fut l'objet de plusieurs projets d'urbanisation comme la construction d'une école publique avec mairie et prison en 1862 mais l'idée fut abandonnée et l'ancien cimetière devint de fait peu à peu une place publique. A l'extrémité Est, la commune créa une bascule et la Poste entre 1906 et 1910. Maison très simple, la Poste est

une construction en moellons; seuls la corniche et les chambranles des ouvertures sont en pierre de taille. Elle se distingue des maisons de bourg de l'époque par son inscription dans un grand cartouche mouluré. A côté, après la guerre 1914-1918, un monument aux morts fut érigé. Très endommagé, il fut remplacé par l'actuelle stèle commémorative en 2010.

6 Place de la Mairie

En face de la Poste, l'espace était occupé au XIX^e siècle par une vaste propriété comprenant

une grande maison, des dépendances et un grand jardin. Appartenant à la fabrique suite au don de l'abbé Lochet, l'ancien logis fut transformé en presbytère vers 1884. Cette fonction cessa provisoirement avec la séparation de l'Église et de l'État en 1905 et en raison d'un différend entre la commune et le desservant de l'époque. Puis, en 1920, le curé réintégra ce presbytère, qui conserva sa fonction jusqu'en 1962. Il est aujourd'hui affecté en logement et salle associative. L'actuelle mairie fut construite dans le jardin du presbytère par l'architecte mançais Lévesque en 1926. Elle remplaça les deux

pièces dédiées à cette fonction à l'étage de l'école de garçons (n°7, rue du Stade). A l'arrière se trouve désormais l'école Marie-Pape Carpentier. Ce groupe scolaire fut réalisé en deux tranches. La première comprend, en fond de parcelle, l'école maternelle (3 classes) associée à la cantine scolaire et à différents espaces d'accueil et de repos. Elle fut construite par l'architecte mançais Michel Roinné (agence AAUE) et ouverte en 2008. La seconde tranche, composée de cinq



Groupe scolaire Marie-Pape Carpentier, école élémentaire.



Rue des Rosiers, autrefois appelée route de Lombron.



Maisons de tisserands, rue Notre-Dame.



Atelier de charron de Louis Provost, rue du Stade, début du XX^e siècle.

classes, d'annexes et d'un patio, est occupée par l'école élémentaire. Mis en service en janvier 2014, ce bâtiment aux lignes très graphiques et épurées est l'œuvre de l'architecte Frédéric Barbier de l'agence fertoise A3dess. Il clôt la place à laquelle il apporte une touche très contemporaine.

Vous pouvez ensuite longer le groupe scolaire pour rejoindre la rue des Rosiers par l'ancien chemin de l'Ogerie.

7 La Mare-Cireux, 22 rue des Rosiers.

Cette maison de notable, malgré sa tour qui pourrait

laisser croire à une construction plus ancienne, fut édifée entre 1860 et 1864 par Guillaume Levasseur, agent d'affaires au bourg. Cette création ex-nihilo semble tirer son nom de celui de la parcelle - le champ de la Mare Creuse - où elle fut bâtie. Elle fut ensuite agrandie à plusieurs reprises à la fin du XIX^e siècle et au cours des premières années du XX^e siècle. Un lavoir privé fut notamment construit en 1890 sur une parcelle voisine donnant accès à la Vive Parence.

Revenant en direction de la place, vous pourrez observer Le Palais.

8 Le Palais, 14 rue des Rosiers

Cette maison appartenait au milieu du XVI^e siècle à la famille Boisnay, connue comme propriétaire des seigneuries de Courparent et des Aulnays. Selon la tradition locale, peut-être née lors de la découverte en 1840 d'une pièce datée de 1601, Louis XIII aurait dormi au Palais lors de son pèlerinage en l'église Notre-Dame de Torcé. Cependant, rien ne permet de confirmer cette légende ni même le pèlerinage royal. Occupant une vaste parcelle, cette propriété appartenant à Pierre Gendrot

en 1836, comprenait une maison et des dépendances. Le logis en L, situé dans le bâtiment au toit à croupe perpendiculaire à la rue, comprenait alors dix portes et fenêtres. Amputé de son aile en retour, il fut probablement transformé en dépendances suite à la construction de la maison actuelle en 1842. *Revenu sur la place de l'église, vous pouvez poursuivre votre découverte par la rue Notre-Dame.*

9 Maisons de tisserands, 6 et 8, rue Notre-Dame

Rue principale, peut-être la plus ancienne du village, la rue Notre-Dame était occupée jusqu'à la seconde guerre mondiale par de nombreux commerçants et artisans, cordonniers, charrons, épiciers et autres. Parmi ces métiers, certains ont disparu dès le XIX^e siècle. En effet, si le bourg comptait plusieurs dizaines de fileuses et 15 tisserands en 1836, l'effectif n'était plus que de 12 fileuses et 2 tisserands dès 1851. Le filage était une activité annexe exclusivement féminine. Pratiqué dans le bourg mais aussi dans les fermes, il

apportait un complément de revenu aux familles. A l'inverse, le métier de tisserand était une activité à part entière réservée aux hommes. Il était pratiqué dans les caves semi-enterrées auxquelles l'artisan accédait par une porte ouvrant sur la rue. L'endroit était ainsi suffisamment éclairé mais conservait l'humidité nécessaire à la souplesse et à la solidité du fil. Les maisons n°6 et 8 sont susceptibles d'avoir abrité des tisserands jusqu'au XIX^e siècle. *Un peu plus loin sur gauche, une vaste parcelle abrite l'une*

des plus anciennes maisons du village dans l'enceinte de l'ancienne école.

10 Ancienne école, ancien collège, ancien presbytère, 7 et 9 rue Notre-Dame

Cette maison à étage de neuf pièces, couverte d'un toit à forte pente et percée d'au moins une baie ancienne, fut probablement le collège, école tenue par un religieux et dispensant un enseignement élémentaire et des rudiments de latin. Fondé en 1605 par Jacques de Boisnay, écuyer, sieur de Courparent et des Aulnays, il fut supprimé à la Révolution. Le bâtiment, datant

probablement de la limite des XV^e et XVI^e siècles, fut réaffecté au XIX^e siècle en presbytère, fonction qu'il conserva jusqu'en 1884 environ.

Au XIX^e siècle, les écoles de garçons et de filles occupèrent diverses maisons dans le bourg et firent l'objet de plusieurs projets d'aménagement ou de construction. Il faut attendre 1869 pour qu'une mairie-école publique de garçons soit construite au 7, rue du Stade, et 1884 pour que l'école des filles, tenue par les sœurs de la Congrégation d'Evron, soit installée dans l'ancien collège puis presbytère. En 1887, on



Phot. A. Dolbeau, Le Mans

Ancienne école de garçons, construite en 1869, 7 rue du Stade.



Maison Gendrot, 13 rue Notre-Dame.



Rue Notre-Dame. Au premier plan, la Vierge du Pont; au fond à droite, la maison Gendrot avec son toit à comble brisé.



18 rue Notre-Dame.

ajoute à cette dernière, dans le vaste jardin face à la rue, un bâtiment distribué en deux salles de classes de 40 élèves chacune, construit par l'architecte-voyer Constant Guyon, selon les normes de l'architecture scolaire en vigueur sous la III^e République. Laïcisée en 1899, l'école de filles fut de nouveau augmentée en 1950. Une classe maternelle mixte fut ouverte au rez-de-chaussée de la maison ancienne et deux maisons situées en face, aux n° 12 et 14, furent acquises et affectées en logement pour la directrice ainsi qu'en cantine.

En 1955, l'architecte Goussin construit une troisième classe à l'angle gauche de la cour. Du fait de la baisse des effectifs et suite à l'instauration de la mixité en 1966, il fut décidé en 1973 de transformer l'école des filles en école mixte de trois classes. L'ancienne école de garçons, vendue en 1973 à M. Dumoutier, fondateur de l'entreprise de confection Macosa à Bonnétable, fut transformée en atelier de couture. Elle est aujourd'hui une maison particulière. Avec l'augmentation démographique du début des années 2000, la municipalité fut obligée de construire une

nouvelle classe à l'arrière de l'école puis d'envisager la construction du groupe scolaire Marie-Pape Carpentier, place de la Mairie. Ce dernier fut ouvert en deux temps, en 2008 pour l'école maternelle et la cantine et en 2014 pour l'école élémentaire. Les anciens logement et cantine des 12 et 14 rue Notre-Dame ont été vendus en 2006, les autres bâtiments de l'école furent quant à eux occupés par différents services publics et associations de la commune.

11 Maison Gendrot (n°13 rue Notre-Dame)

Cette maison fut la propriété de la famille Gendrot. Cette famille anciennement implantée à Torcé est surtout connue pour deux de ses membres Pierre et Félix. Après un apprentissage de sculpteur en France, Pierre Gendrot, né en 1826, s'expatria en 1847 à New-York, mais revint épouser à Torcé en 1859 Marie Bigot, originaire de Beaufay. Dessinateur de meubles et sculpteur, il fit ensuite une grande partie de sa carrière aux Etats-Unis, dans la région de Boston, avant de

revenir s'installer définitivement à Torcé en 1885 où il mourut en 1891.

Né à Cambridge dans le Massachusetts le 18 avril 1866, son fils Felix Gendrot reçut comme son père une formation artistique à la sculpture et à la peinture, aux Etats-Unis mais aussi en France, à l'académie Julian, où il eut pour professeur Jean-Joseph Constant dit Benjamin-Constant (1845-1902). Travaillant aux Etats-Unis comme artiste et professeur d'arts, il resta

attaché à Torcé où il conserva une maison et écrivit, en 1937, un ouvrage en cinq volumes intitulé "Mosaïques d'histoire de la commune de Torcé et ses environs". Mort sans descendant en 1955, il fit une donation à la bibliothèque de Melrose dans la banlieue de Boston en mémoire de son père. Celle-ci a permis de constituer le fonds Gendrot, toujours accessible au public selon la volonté de son bienfaiteur. A Torcé, il fonda en 1926 dans la maison familiale l'œuvre des malades pour porter assistance aux malades et blessés. A sa mort, il fit don de cette maison, dite "de l'œuvre", à la

commune mais faute de ressources, l'institution ne perdura pas et la maison fut revendue à un particulier en 1976. Cette maison avait été transformée en 1885 par Pierre Gendrot dans le style néo-régionaliste; elle était composée au début du XX^e siècle du rez-de-chaussée actuel, couvert d'un toit à comble brisé, et d'un imposant corps transversal traité à la façon des maisons en pans-de-bois à pignon sur rue. Ce traitement original a disparu au profit d'une charpente traditionnelle en bâtière.

Prolongeant votre parcours en descendant la rue, vous pourrez observer sur la droite une imposante maison et la Cour Cherruau.

12 Le 18 rue Notre-Dame, à l'angle de la Cour Cherruau

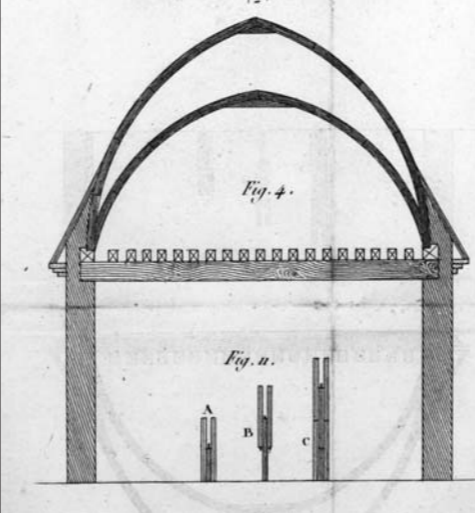
Composante, comme Cherruau, du fief de Fleuret, cette imposante demeure est la réunion de deux propriétés comprenant trois maisons en 1836. Appartenant à différents membres de la famille Hervé dont Joseph, alors maire de



Cour Cherruau, détail du mur d'enceinte du 18 rue Notre-Dame.



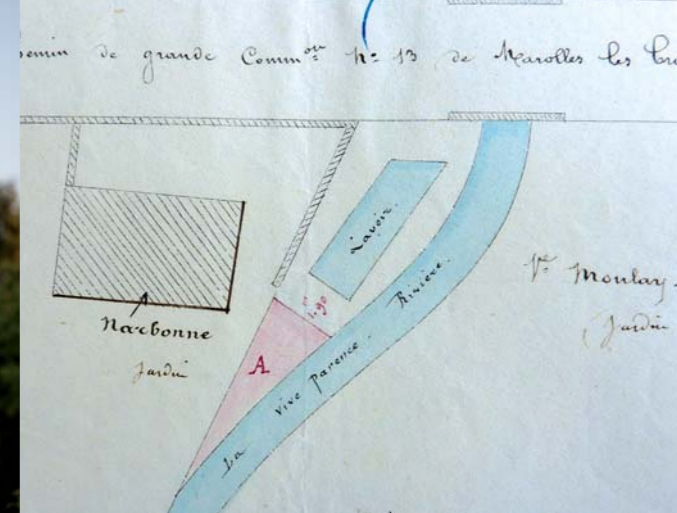
Extrait cadastral du bourg, 1836.



Coupe de charpentes à la Philibert Delorme. Extrait de Menjot-d'Elbenne (G.), *Constructions rurales, moyen de perfectionner les toits, et de les rendre plus commodes, plus économiques, en conciliant l'élégance et la solidité ; ou Supplément à l'art du charpentier, du tuilier et du chaumumier*. Paris, 1808.



Vierge du Pont, pierre, XIV^e siècle.



Plan du lavoir et de ses abords, 1864.

Torcé, l'ensemble est ensuite rassemblé et les deux maisons donnant sur la rue réunies. Néanmoins, la partie formant l'angle de la cour, construite sur une cave et desservie sur la rue par un perron détruit à la fin des années 1960, est la partie la plus ancienne; elle conserve une cheminée du XVIII^e siècle. Cette maison aurait été, selon un document daté de 1455, l'habitation du seigneur de Fleuret.

13 Cour Cherruau

Le développement progressif de l'habitat dans les bourgs entraîna souvent la constitution

de cours communes partagées entre les habitants des maisons construites tout autour. La Cour Cherruau, comme la cour de Beauregard située au début de la rue du Stade, en sont de bons exemples.

Au fond de cette cour se situe l'ancien moulin de Cherruau.

14 L'ancien moulin de Cherruau (accès privé)

Cherruau est connu depuis la fin du XII^e siècle grâce à une charte du prieuré signalant l'existence du moulin à foulon de Charruel, nouvellement construit par Foulques de L'Île (Fleuret). Propriété des sœurs de la Visitation à la fin de l'Ancien

Régime, le moulin fut vendu comme bien national en 1791 avec sept hommées de pré (2,3 ha. env.) et un journal et demi de pâture (66 a. env.) à un fermier de Sillé-le-Philippe, Jacques Fouquet. Moulin à foulon à l'origine, il fut donc d'abord utilisé pour battre les étoffes de laine à l'aide de maillets afin de les assouplir avant de devenir à une date inconnue un moulin à céréales. En 1873, il était l'un des six moulins à farine de Torcé encore en activité, avec ceux de Rose, du Petit et du Grand

Bourray (Beauray), des Aulnais, d'Épaillard. Exploité par Armand Aubourg en 1875, le moulin de Cherruau disposait d'une chute d'eau de 2,80 m donnant lieu à une force motrice de sept chevaux faisant fonctionner deux roues entraînant deux paires de meules. Mais faute d'un débit d'eau suffisant, l'une des paires de meules était à l'arrêt quatre mois par an. Outre les aménagements spécifiques au moulin comme le bief (dérivation de la Vive Parence), la retenue d'eau et le bâtiment mentionné "cage de l'usine"

comprenant l'équipement du moulin, le site ressemblait à une ferme ordinaire. La maison disposait d'une seule pièce à feu en 1873; elle était complétée de deux bâtiments autour d'une cour. Considéré comme le second par ordre d'importance à Torcé à la fin du XIX^e siècle, après celui des Aulnays, Cherruau était encore en activité en 1910. On ne date pas précisément l'arrêt du moulin de Cherruau, mais débit d'eau insuffisant, défaut de modernisation, concurrence des minoteries industrielles eurent peu à peu

raison de ces petits moulins entre la fin du XIX^e siècle et le début des années 1950. On remarque encore sur le lieu un bâtiment couvert d'un toit en carène. Ce mode de couverture consistant à assembler des bois de petites sections afin de dégager l'espace des combles et d'économiser le bois d'œuvre fut inventé par l'architecte Philibert Delorme au XVI^e siècle. Il fut réactualisé et introduit dans la Sarthe à la fin du XVIII^e siècle par Georges Menjot-d'Elbenne, propriétaire du château de Couléon à La Chapelle-Saint-Rémy. Il reste quelques exemples de ces charpentes dans le Perche

Sarthis, l'une d'elles se situe sur une ancienne dépendance du domaine de Pescheray, d'autres sont visibles sur les chapelles de l'église de Jauzé.

15 La Vierge du Pont

Rue Notre-Dame, sur la rive gauche de la Vive Parence, existait autrefois une fontaine dite fontaine du Miracle ou de Notre-Dame où venaient boire les pèlerins, pour se purifier. Exemple du syncrétisme religieux entre croyances païennes et christianisme,

cette fontaine recouverte d'un puits maçonné est surmontée d'une statue de la Vierge à l'Enfant, autrefois associée à un tronc recueillant les dons des fidèles. Cette statue en pierre calcaire, probablement polychrome à l'origine, date de la fin du XIV^e siècle. Elle est la plus ancienne conservée à Torcé et l'une des rares sculptures de ce style en Sarthe. Elle se caractérise notamment par sa qualité d'exécution et le soin apportée aux détails. Placée à l'origine sur le maître-autel de l'église, elle fut installée à son emplacement après 1863.



Maison du Godet, 30 rue Notre-Dame, vue d'ensemble.



Maison du Godet, détail.



Extrait cadastral du bourg, 1836.



Maisons n°31 et 33 rue Notre-Dame, et 1 rue du Dolmen.



Dépendances de l'ancien bordage du Thuau.

Après avoir franchi le pont, le bâti est moins dense. Jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les terrains de part et d'autres étaient essentiellement occupés par des jardins et des champs à droite et à gauche par le "petit pré du Godet" sur lequel fut construit le lavoir et la maison appelée La Fontaine, dont la lucarne porte le chronogramme 1874.

16 Le lavoir

Perçus aujourd'hui comme l'emblème de la société traditionnelle dans les villages,

les lavoirs sont l'un des jalons du progrès au XIX^e siècle dans les campagnes. Encouragé par l'Etat, leur développement fut lié aux préoccupations sanitaires qui permirent peu à peu de dissocier les utilisations de l'eau, entre l'usage alimentaire avec les puits et fontaines, les besoins du bétail avec l'aménagement d'abreuvoirs et enfin la création de bassins pour la lessive. Aussi, c'est rive droite de la Vive Parence, dans le "petit pré du Godet" que la commune décida en 1862 de construire un lavoir public. Comme la plupart des lavoirs

antérieurs à la III^e République, le bassin du lavoir de Torcé n'était pas couvert à l'origine; il ne le fut qu'en 1923, sur les plans de l'architecte Levesque.

17 Le Godet (n°30, rue Notre-Dame)

Un peu plus loin, la vaste propriété du Godet comprenait en 1836 l'essentiel des terres situées entre la Vive Parence et Fleuret dont elle constituait le domaine seigneurial à l'origine. Devenue propriété à la fin de l'Ancien Régime des sœurs du couvent de la Visitation du

Mans, les maisons et les terres furent aliénées et vendues en 1791. La propriété fut restructurée à partir des années 1840 : trois maisons y furent détruites en 1843, la maison actuelle construite vers 1856 pour Jean Richard, puis augmentée, vers 1867, d'une étude notariale pour Honoré Foussard. La maison, de plan en L, présente une élévation à deux niveaux et trois travées régulières sur la rue. Au centre, la porte principale est surmontée d'un élégant trumeau sculpté. Après avoir

appartenu à la famille Richard, Le Godet devint la propriété de la famille Foussard-Narbonne, dont plusieurs membres furent notaires de Torcé entre 1857 et 1926. Parmi eux, Jean Honoré Foussard fut également maire de la commune de 1862 à 1884. Son arrière-petit-fils, Jean Colcanap (1911-1977), fut auteur de romans policiers sous le pseudonyme de Jérôme Caval. Au bout de la rue, une ancienne ferme à l'angle du chemin de Fleuret est encore connue des habitants comme ancienne graineterie. De nouvelles dépendances y furent construites entre 1882 et 1890.

18 Le Frêne (n°31, rue Notre-Dame)

Poursuivant en direction de la sortie du bourg, sur la gauche, l'ancienne ferme du Fresne fut exploitée jusqu'en 1992. Elle est la propriété, dès 1800, de la famille Levacher dont l'une des descendantes, Laure Levacher-Renoult, est l'auteur d'une monographie sur Torcé-en-Vallée publiée en 1983. Selon elle, le bordage du Frêne et les maisons voisines étaient sous l'Ancien Régime une propriété de la commanderie du Guéliant

à Moitron, qui y détenait un hôpital accueillant malades, indigents et pèlerins. S'il est assuré que la commanderie détenait un fief à Torcé, aucune source en notre possession ne permet d'en préciser l'implantation. Quoiqu'il en soit, les trois maisons (n°33, 35 rue Notre-Dame et 1 rue du Dolmen) formant l'angle gauche du carrefour témoignent dans leur état actuel des importantes transformations dont elles furent l'objet entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, à l'initiative de

notables locaux; la dernière porte le chronogramme 1904. Aujourd'hui le bourg s'étend bien au-delà de ce carrefour mais autrefois il était occupé par des fermes à l'image du bordage du Thuau. 19 L'ancien bordage du Thuau, rue du Dolmen Autrefois petite exploitation agricole de quelques hectares seulement, le site comprenait une maison à l'angle du chemin et de la rue détruite en 1910; toutefois le Thuau a conservé,



Le dolmen au début du XX^e siècle.



Le dolmen dans son environnement actuel.



Vue aérienne de Torcé-en-Vallée et de ses environs dans les années 1950.



Début de la rue Saint-Roch actuelle, autrefois route de Bonnétable, deuxième quart du XX^e siècle.

parallèlement au chemin de l'Allière, ses anciennes dépendances. Celles-ci sont caractéristiques des constructions rurales anciennes du secteur par ses volumes imbriqués et ses matériaux locaux. L'ensemble associe construction en moellons maçonnés au mortier de chaux et de sables locaux et structure en pan-de-bois hourdée de torchis. Le bâtiment principal conserve un toit à forte pente témoignant de son ancienneté.

20 Le dolmen

Le dolmen est le premier témoin de l'occupation humaine du territoire de Torcé à la préhistoire. Cette construction mégalithique consistait à l'origine en une grande dalle de grès supportée par des blocs de même nature abritant un espace de sépultures collectives datant d'environ – 4000 an avant notre ère. Recouvert à l'origine d'un monticule de terre, il fut découvert puis mutilé. Seule subsiste, inclinée, la grande dalle d'environ 6 m sur 5,50 m et plusieurs supports partiellement enfouis. La tradition locale rapporte plusieurs causes à sa destruction partielle, pour

les uns ce seraient les sœurs de la Visitation, propriétaire jusqu'à la Révolution qui auraient commencé la destruction de ce symbole des temps païens. Plus vraisemblablement, les fouilles pratiquées à sa base en 1800 seraient à l'origine de sa déstabilisation. Quelle que soit l'origine de sa dégradation, c'est le Préfet Auvray qui intervint auprès du propriétaire en 1802 pour en stopper la destruction. Il fallut toutefois attendre 1969 pour

qu'il soit officiellement protégé au titre des Monuments Historiques. Appelé "Palet de Gargantua", le dolmen de Torcé s'est prêté à de nombreuses croyances et légendes populaires au fil des siècles. Trônant au milieu d'un vaste espace champêtre, dans le carrefour des rues conduisant à la route du Mans urbanisées récemment, le dolmen apparaît comme un véritable marqueur spatio-temporel emblématique du village.

Documentation

Archives départementales de la Sarthe.

Bibliographie

- ★ Roger Boulay, *La fabuleuse histoire du basilic et de la Vierge Marie. Torcé-en-Vallée*. Beaufay, 2015.
- ★ Brillant (Xavier), *La Juillette, Notre-Dame de Torcé*, Beaufay, 1993.
- ★ Froger (Louis), *La paroisse et l'église de Notre-Dame de Torcé*, Mamers, 1898.
- ★ Levacher-Renoult (Laure), *Torcé-en-Vallée, domaine de la Tour et de Notre-Dame*, Bonnétable, 1983.
- ★ Lochet (Jacques-Louis), *Pèlerinage à Notre-Dame de Torcé*, Le Mans, 1856.
- ★ Pesche (Julien-Rémy), *Dictionnaire topographique, historique et statistique*

de la Sarthe, Le Mans, 6 vol., 1929-1942.

★ Pfliger (Mathilde), *La diffusion de la Renaissance dans les campagnes du Haut-Maine : l'exemple de l'église de Torcé-en-Vallée*, Maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de Salamagne (A.) et Hérold (M.), Université de Tours, 2004.

Crédits photographiques

- ★ Archives Départementales de la Sarthe :
- p. 9 et 12 : Coll. Louis Calendini 13F1108.
- p.6, 20 et 22 : Cadastre 1836, PC/366/008 section B2 de Conhard.
- p.4 : PC/366/010 section B4 de Conhard.
- p. 4 et 15 : C add. 142, plan de la

route du Mans à Mortagne, cliché Yves Guillotin, service patrimoine-Région des Pays de la Loire.
- p. 21 : plan du lavoir 2 O 368 8.

- ★ Médiathèque du Mans : p. 21, fonds patrimoine, SA-4-1572-pl-02 (coupe de charpentes).
- ★ Autres documents d'archives et cartes postales anciennes : collections privées.
- ★ Photographies actuelles, sauf mention contraire, Jean-Philippe Berlose / CEMJKA - Perche Sarthois 2015.

Edition

- ★ Document édité par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, sur papier issu de forêts gérées durablement, certifiées PEFC, à 5000

exemplaires à l'occasion du Monument du Mois de Torcé-en-vallée, du 19 septembre au 17 octobre 2015.

- ★ Dépôt légal : septembre 2015.
- ★ Rédaction : Sylvie Lemerrier.
- ★ Relecture : Julien Hardy, Martine de Anta.
- ★ Remerciements à la municipalité de Torcé-en-Vallée et au personnel communal ainsi qu'aux associations de la commune, en particulier à l'Association Culture et Patrimoine Torcéens et aux habitants qui ont contribué à l'élaboration de ce document.
- ★ Mise en page : J. Bulard / Teatime - 06 72 66 49 71, d'après LM Communiquer.
- ★ Impression : Numeriscann, Le Mans.



Bourg de Torcé-en-Vallée

- | | | | | | | | |
|---|---------------------------------|----|-----------------------|----|-------------------|----|-------------------------|
| 1 | Place de l'église | 6 | Place de la Mairie | 11 | Maison Gendrot | 16 | Lavoir |
| 2 | Prieuré Notre-Dame | 7 | La Mare-Cireux | 12 | 18 rue Notre-Dame | 17 | Le Godet |
| 3 | Eglise Notre-Dame | 8 | Le Palais | 13 | Cour Cherruau | 18 | Le Frêne |
| 4 | Ancien cimetière | 9 | Maisons de tisserands | 14 | Ancien moulin | 19 | Ancien bordage du Thuau |
| 5 | Ancienne auberge de Mimi Pinson | 10 | Ancienne école | 15 | Vierge du Pont | 20 | Dolmen |

Torcé-en-Vallée, parcours de découverte...

Que vous soyez habitant ou touriste de passage, ce document est fait pour vous, il a pour but de vous faire découvrir l'évolution de la commune et les principaux éléments du patrimoine du village grâce à une introduction sur l'histoire de Torcé et à une promenade d'environ 1,8 km au cœur du bourg.

Laissez-vous conter **Le Pays du Perche Sarthois,** Pays d'art et d'histoire...

Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme, vous proposent des animations parmi lesquelles des balades et visites générales et thématiques des communes du Pays, du printemps à l'automne pour le public individuel et toute l'année pour les groupes.

Le Pays d'art et d'histoire, c'est également un service éducatif

A destination des scolaires, de la maternelle à la terminale. Il propose des parcours, des ateliers, des journées et des classes du patrimoine pour une approche sensible et active du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Le Pays du Perche Sarthois appartient au **réseau national** des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité des animations proposées. Aujourd'hui un réseau de 181 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité,

Le Mans, Le Pays Vallée du Loir, Vendôme, Laval, Le Pays Coëvrons-Mayenne, Angers, Tours, Nantes, Guérande, Fontenay-le-Comte, Saumur, Le Pays du Vignoble Nantais, bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour tout renseignement

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

24 Avenue de Verdun, BP 90100
72 404 La Ferté-Bernard cedex
02 43 60 72 77
perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr

Mairie de Torcé-en-Vallée

2, rue de La Poste
72110 Torcé-en-Vallée
02 43 29 37 15
mairie.torce.72@wanadoo.fr



Découvrez
le Perche
Sarthois sur
votre
smartphone ou
sur votre
tablette en
flashant ce
QR Code !

